

Je souhaite faire un don

en tant que particulier, au profit de l'association CHAMP-CONTRECHAMP

L'association CHAMP-CONTRECHAMP est reconnue d'intérêt général et peut délivrer un reçu fiscal.

66% de votre don peut être ainsi déduit de vos impôts (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Exemple : si vous faites un don de 40€, votre dépense réelle est de 13,60€ car 26,40€ sont déduits de votre impôt.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour la somme correspondant au don.

	□ 10€	□ 20€	□ 30€	□ 40€	□50€	□60€
Coût réel après réduction d'impôt :	3,40€	6,80€	10,20€	13,60€	17,00€	20,40€
	□ 70€	□ 80€	□ 90€	□100 €	□110 €	□ 120€
Coût réel après réduction d'impôt :	23,80€	27,20€	30,60€	34€	37,40€	40,80€
	□ 130€	□140 €	□150€	□160 €	□180 €	□190 €
Coût réel après réduction d'impôt :	44,20€	47,60€	51€	54,40€	61,20€	64,60€



A partir de 200€ de don, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier : d'un pass-festival nominatif de 10 séances



□ **300**€ (102€ : coût réel après réduction d'impôt)

A partir de 300€ de don, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier : d'un pass-festival nominatif illimité

□ autre montant ; je verse €

Chaque don, quel que soit son montant, est un soutien à la réalisation du Festival!

BULLETIN D'ADHÉSION 2019 Cette adhésion est valable du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2020							
Nom	Prénom						
Adresse							
Code postal Loca	llité						
Tél. Mail							
Adhère à l'association champ-contrechamp pour l'année 2019 et deviens membre de fait de l'association.							
☐ Adhésion 20 € / non défiscalisa	ble Signature						
Fait à							
Le							

Merci de nous retourner ce bulletin signé, accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de :

Association champ-contrechamp - DOC-cévennes
58, rue de la Croix / 30460 Lasalle
04 66 60 17 99 / festivaldelasalle@orange.fr /www.doc-cevennes.org